

## Groupe CPCU – information financière au 31 mars 2009

### 1) Opérations et faits marquants survenus en 2009.

Le périmètre du Groupe CPCU n'a pas évolué au cours du 1<sup>ier</sup> trimestre 2009.

Le prix des énergies fossiles (gaz, charbon, fuel) a baissé sur le premier trimestre 2009, le prix des énergies renouvelables (vapeur issue de l'incinération des ordures ménagères) a augmenté.

La rigueur climatique a été forte, en particulier en janvier, les DJU (degrés jours unifiés) ont augmentés de 21 % au 1<sup>ier</sup> trimestre 2009 par rapport au 1<sup>ier</sup> trimestre 2008.

\* \* \* \*

Un avenant au traité de Concession a été négocié par CPCU et le Concédant et approuvé par le Conseil de la Ville de Paris de mars 2009, dont les termes essentiels sont les suivants :

- CPCU réalisera sur la période 2009 - 2011 une canalisation structurante le long du tramway T3, permettant de relier le réseau Sud Est à la chaufferie de la Villette, rendant cette dernière non nécessaire dans le dispositif de production,
- CPCU cédera en 2011 le site de la chaufferie de la Villette à la Semavip, Etablissement Public Local dont la Ville de Paris est actionnaire majoritaire,
- Le Prix Maximum Autorisé sera relevé de 4,5 %,
- La concession sera prolongée de 7 ans jusqu'au 31 décembre 2024,
- La Ville de Paris apportera son concours à la mise en place du financement de cet investissement, sous une forme à définir, vraisemblablement par le biais d'une garantie d'emprunt.

Cette canalisation permettra ultérieurement des raccordements importants par l'intermédiaire de développements de réseaux locaux sous forme de boucles d'eau chaude.

La négociation de cet avenant a été également l'occasion de prendre en considération les observations formulées par la Chambre Régionale des Comptes. En particulier :

- le champ d'application du Prix Maximum Autorisé (PMA) sera élargi à la totalité des clients pour garantir à chaque usager le plafonnement de sa facture. La structure du nouveau PMA (renommé « TMA » tarif maximal autorisé) a pour objectif de mieux s'adapter au mode de tarification de la CPCU.
- les processus d'information et d'échange entre la Ville et son délégataire seront améliorés dans leur contenu et leur périodicité notamment en ce qui concerne les comptes d'exploitation et plans d'investissement prévisionnels, les plans pluri-annuels de gros entretien des installations,

### Investissements au 31 mars 2009.

Les investissements se sont élevés à 8 M € sur le 1<sup>ier</sup> trimestre 2009, et concernent :

- la Production (1 M €)
- la Distribution (7 M €) avec comme principaux projets :
  - la canalisation structurante « T3 »,
  - la géothermie sur la zone Paris Nord Est pour alimentation par boucle d'eau chaude de la ZAC Claude Bernard,
  - les canalisations structurantes situées Quai de l'Hôtel de Ville.

## **2) Activité et résultats du premier trimestre 2009 comparée au premier trimestre 2008**

L'activité a été forte en raison de la rigueur climatique avec des ventes de chaleur en progression de 19% par rapport au premier trimestre 2008, soit 2349 GWh en 2009 à comparer à 1967 GWh en 2008.

La production d'électricité a été stable avec un fonctionnement des cogénérations situées à Vitry et Saint Ouen satisfaisant comme l'an passé, avec des taux de disponibilité de l'ordre de 97 %.

Le Chiffre d'affaires du Groupe CPCU s'établit en progression de 21 % au premier trimestre 2009, et atteint 172 M € au 31 mars 2009 contre 142 M € au 31 mars 2008, se décomposant en :

- ventes de vapeur en progression de 22 % (130 M € en 2009 et 107 M € en 2008),
- ventes d'électricité stables (35 M € en 2009 et 34 M € en 2008),
- ventes au Concédant plus importantes (7 M € en 2009 et 1 M € en 2008) en raison de la réalisation de la canalisation structurante « T3 »,

La marge brute progresse de 22 %, de 59 M € au 31 mars 2008 à 72 M € au 31 mars 2009, avec comme faits marquants :

- une bonne disponibilité de l'outil de production, proche du maximum,
- un mix énergétique moins favorable en 2009 qu'en 2008, l'augmentation de la vapeur produite en 2009 par rapport à 2008 provenant essentiellement du fuel, représentant 21 % de la vapeur produite en 2009 à comparer à 11 % en 2008,
- un prix d'achat des énergies global en progression modérée (+ 4 %) en 2009 par rapport à 2008

Le résultat opérationnel courant est en amélioration de 19 % de 27 M € en au 31 mars 2008 à 32 M € au 31 mars 2009.

Le résultat financier s'améliore de 22 %, de -2,3 M € au 31 mars 2008 à -1,8 M € au 31 mars 2009 en raison de la baisse des taux d'intérêt court terme.

La contribution des sociétés mises en équivalence se dégrade de 38 % de 1,2 M € au 31 mars 2008 à 0,8 M € au 31 mars 2009, en raison de la baisse de la contribution de la filiale Tiru, reflétant la contraction de l'activité de traitement de déchets industriels.

Le résultat net consolidé au 31 mars 2009 s'améliore de 23 % par rapport à celui du 31 mars 2008.

## **3) Situation financière au 31 mars 2009**

Les capitaux propres de CPCU progressent de 178 M € au 31 décembre 2008 à 206 M € au 31 mars 2009.

Outre le résultat, les pertes et gains actuariels sur provision de retraite, ainsi que l'effet de juste valeur des instruments de couverture contribuent à la progression des capitaux propres.